

Cérémonie de rentrée de la Faculté de droit de Toulouse

Jeudi 5 octobre 2017

Madame la Rectrice,

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles, judiciaires et militaires, en vos titres et qualités,

Chers collègues,

Chers parents,

Chers étudiants,

Chers amis de la Faculté,

Nous voici réunis pour participer à la cérémonie solennelle de rentrée de la Faculté de droit et science politique.

Nous allons aussi distinguer nos majors de promotion, nos docteurs et les lauréats du concours Vedel 2017.

Merci aux musiciens de l'orchestre symphonique de Toulouse dirigé par Cedric Bouliveau, étudiant à l'ENAC.

C'est l'occasion pour moi, nouveau Doyen de cette Faculté, d'évoquer nos grandes orientations et nos projets.

**1-Dans un paysage universitaire en pleine évolution, je voudrais d'abord réaffirmer la force des liens entre notre Faculté et l'Université Toulouse Capitole.** Ce sont des liens qui unissent et non des liens qui étouffent. Madame la Présidente, nous partageons votre position de maintenir la personnalité juridique de notre Université. Il y va de notre identité. Dans le respect de nos compétences respectives, nous Faculté, qui représente, avec 10000 étudiants, 55% de l'ensemble, travaillera de manière confiante, loyale et sereine avec notre Université : les conseils centraux, la Présidence, l'administration centrale. Au sein de notre Université, nous renforcerons les collaborations avec nos partenaires naturels que sont la Faculté d'administration et de communication, l'IEP, Toulouse School of Management et TSE.

## **2-Dans les méthodes de travail, s'il y a une seule chose à retenir aujourd'hui de mon propos, c'est la collégialité, l'esprit d'équipe.**

Cet esprit d'équipe, nous allons le vivre à plusieurs niveaux.

**D'abord les assesseurs.** J'ai tenu à ce qu'ils prennent place à la chaire. J'ai cherché un équilibre entre les sections, les collèges, les âges, la parité. Je les remercie beaucoup pour leur implication, leurs conseils, leur disponibilité. Même si le Doyen doit décider et assumer, il est bon que les décisions soient mûrement et collectivement réfléchies. Nous travaillerons aussi avec les trois présidents de section et les directeurs de Masters 2.

**Le Conseil de Faculté**, réuni tous les mois, jouera un rôle central. Je solliciterai son avis de manière systématique. Il ne sera pas une chambre d'enregistrement mais un lieu où l'on débat et où on vote. Des groupes de travail thématiques sont déjà mis en place : questions pédagogiques (évaluation de la session 2 ou des TSU), questions financières, cellule concours, situation des doctorants, bourses d'excellence.

Ce travail en équipe passe aussi par **le cabinet du Doyen** qui intervient dans le domaine administratif et financier. Qu'il me soit permis de rendre un hommage particulier à Stéphane Roland, Véronique Imbert, Laure Balondrade, Florence Michel et notre petite dernière Anaïs Toulouzat, chargée de la communication. Nous allons développer le site de la Faculté, Facebook, les réseaux sociaux. Prenez l'habitude de vous connecter, d'envoyer des photos, des annonces ou compte-rendu de colloques. Vous pourrez suivre les échos de chaque Conseil. Je veux instaurer entre nous le plus de transparence possible ainsi qu'un dialogue permanent. Je sais que vous serez exigeant et cela nous stimulera.

Ce travail en équipe, c'est aussi celui du **service de scolarité** particulièrement efficace. Je vous demande d'être conscients du travail que ce service effectue, avec beaucoup de sérieux et de compétence, spécialement en période de rentrée, de lancement des TD ou durant les examens.

## **3-Notre Faculté de droit est la Maison commune de tous les juristes, de toutes les formations juridiques.**

Du côté des formations académiques, une grande attention sera portée à la consolidation de la Licence en droit, socle commun de tous les juristes, à la

formation à distance et à la formation continue. L'Université d'été qui a rassemblé cette année 300 étudiants doit monter en puissance. Il faut progresser dans le soutien aux étudiants en difficulté. Je souhaite que l'on rationalise et rende plus lisible l'offre de formation en Master alors que nous avons 14 Masters 1 et 38 Masters 2. L'École doctorale droit et science politique doit mettre en place de nouvelles formations doctorales alors que 50 à 60 thèses en droit sont soutenues chaque année.

Au-delà du L-M-D, nous devons travailler aussi à trouver les bonnes articulations entre la Faculté et l'European School of Law, l'Institut d'Etudes Judiciaires, l'Institut Roger Merle, le Collège Supérieur de Droit. Chacun a sa place naturelle, non pas à côté ou en dehors mais à l'intérieur de la Faculté, d'où la nécessité de modifier, sans tarder, certains statuts.

Cette union de la Faculté dans ses diversités concerne également notre politique internationale et notre politique de la recherche.

Nous devons progresser dans le suivi des étudiants Erasmus entrants et sortants, faire participer davantage de collègues aux échanges, mettre au point une véritable politique internationale de la Faculté qui ne peut être seulement la somme des initiatives individuelles. Pas de rayonnement universitaire aujourd'hui sans rayonnement international. L'ambition de notre Faculté doit être résolument européenne de manière à ce que Toulouse soit reconnue comme l'une des capitales européennes du droit. Nous disposons à cet égard de nombreux atouts : le Centre d'excellence et les deux chaires Jean Monnet, les conventions avec de nombreuses universités européennes, l'EED.

En matière de recherche, je souhaite le renforcement des collaborations entre nos sept centres ainsi que la définition d'axes principaux de recherches en prenant appui sur l'Institut Fédératif de la Recherche.

#### **4-Le développement de notre Faculté passe par une politique de partenariat**

Avec le monde judiciaire : les avocats, la CA, les TGI de Toulouse et de Carcassonne. Cela nous permettra de développer la politique des stages, de faciliter à nos étudiants la découverte concrète des métiers de la justice.

Avec le monde de l'entreprise, d'où l'établissement de relations prometteuses avec Toulouse Business School, la chambre de commerce, de grandes entreprises comme Airbus ou les laboratoires Pierre Fabre.

Avec les classes préparatoires et les lycées, comme tel est déjà le cas avec le lycée Ozenne et le lycée Toulouse-Lautrec avec lequel nous avons signé une convention ce lundi. Les parcours des jeunes ne sont pas forcément linéaires et il faut multiplier les passerelles. Madame la Rectrice, je suis heureux de vous confirmer que nous allons nous mobiliser dans cette politique vers les lycées, nous impliquer davantage dans le salon Infosup et la journée Portes ouvertes.

Avec nos territoires : Toulouse et sa métropole, notre grande région Occitanie, le site de Montauban, les juristes de l'IUT de Rodez et de l'Institut National Universitaire Champollion auquel je reste très attaché.

**5-Je pourrais évoquer beaucoup d'autres choses.** J'espère vous avoir convaincu que notre Faculté n'est pas immobile et qu'elle fourmille de beaux projets. Elle a une forte identité. Elle a une âme. Elle a un corps. Enseignants, chercheurs, personnels administratifs, étudiants, vous êtes ses membres. Chacun y a sa place, chacun doit contribuer à la vitalité de l'ensemble, avec audace, avec enthousiasme, dans un esprit bienveillant, un esprit de service public. Je forme le vœu, en ce début de mandat que, forts de nos diversités, nous soyons collectivement capables de nous encourager les uns les autres, de rechercher ardemment l'unité de la famille des juristes. Je vous appelle tous à participer à cette aventure, à cette belle œuvre commune.

Quelle est cette œuvre commune ?

Bien-sûr, maintenir la place de notre Faculté dans le peloton de tête des meilleures Facultés. Ne nous endormons pas sur nos lauriers. Osons imaginer et innover.

Bien-sûr, donner la meilleure formation juridique possible à nos étudiants.

Bien-sûr, tout mettre en œuvre pour leur insertion professionnelle.

Chers étudiants, vous êtes au centre de nos préoccupations. Nous vous souhaitons une bonne année universitaire et toute la réussite possible.

Nous mettrons tout en œuvre pour que vous deveniez de bons juristes et aussi des citoyens responsables, des hommes et des femmes debout dans un monde qui présente ces zones de lumière et ces zones d'ombre. Je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour ces deux jeunes étudiantes de 20 ans : Laura et Mauranne sauvagement assassinées à la gare Saint-Charles de Marseille. Nous pensons aussi à Anne-Laure Arruebo, à Jean-Baptiste Salvaing et son épouse, à leurs familles.

Des événements aussi violents et dramatiques pourraient nous tétaniser. Ils doivent nous pousser au sursaut. Il faut ici dire et redire que la voie de droit est préférable à la voie de fait, que la voie du dialogue doit toujours être préférée à la violence, que le droit est un instrument de paix et de justice.

Rassemblons-nous autour de valeurs partagées, privilégions l'esprit d'équipe à l'ambition individuelle, construisons ensemble la Faculté dont nous rêvons : forte, unie, accueillante, humaniste, solidaire, ouverte, respectueuse de tous.

C'est cela aussi l'excellence et le rayonnement d'une Faculté de droit.

Philippe Nélidoff

Doyen de la Faculté de droit et science politique